

Vivre à Viriat

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VIRIAT



Budget 2013 : année des grands travaux

Voté le 26 mars, le budget primitif principal 2013 s'inscrit dans le respect des grandes orientations du mandat 2008-2014 : pas d'augmentation des taux d'imposition, pas d'accroissement du niveau d'endettement et poursuite du programme d'investissement. 2013 s'avère une année de grands travaux, avec trois chantiers phares : les

aménagements de sécurisation et voirie de la route des Greffets, des investissements importants au Parc des sports pour le foot, le rugby et Viriat Marathon, la réalisation de la Maison des familles.

À noter aussi, les deux importants projets à suivre : la création d'une microcrèche et l'extension de l'école maternelle.

« Nous avons la chance d'avoir un maire à la fois ambitieux et raisonnable. Depuis 2001, nous avons fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition et de maintenir un équilibre financier permettant d'investir environ 2 millions d'euros chaque année pour améliorer les services à la population » souligne Claude Laurent, adjoint aux finances. ■

Au menu du conseil municipal de ce mardi 25 juin, l'adoption, par un vote unanime des conseillers municipaux, de notre projet éducatif local (PEL) portant sur la période 2013-2017, succédant ainsi à un premier PEL mis en place en 2005. Chers lecteurs, vous pourriez être tentés de vous dire en lisant ces quelques lignes que tout ceci n'est encore que de la papasserie, de l'administratif, des mots sans lien avec le concret. Détrompez-vous, ce PEL a pour vocation, justement, d'éviter l'écueil d'être un document vide de sens, en prenant le postulat de détailler clairement et précisément l'ambition de la municipalité en direction de la jeunesse. Il repose ainsi sur une volonté affichée d'être opérationnel et fédérateur.

Opérationnel, car après avoir dégagé trois grandes orientations, socle de notre politique éducative (la place des parents, l'accompagnement vers l'âge adulte, l'accent sur le vivre ensemble), notre PEL se décline en 22 actions, dont certaines sont déjà en cours de réalisation : ouverture d'une microcrèche à La Neuve, augmen-

Le blog de Bernard Perret



tation de la capacité d'accueil de nos structures petite enfance, mise en place de passerelles entre elles, promotion du métier d'assistantes maternelles, développement d'actions culturelles, de prévention, du VIP ados...

Fédérateur, car ce PEL affiche la vocation de mobiliser tous les acteurs locaux pour agir ensemble en connaissance et en cohérence autour de valeurs communes au service de nos enfants, l'enjeu étant de leur donner des

chances égales pour construire et réussir leur vie d'adulte. Ce PEL est l'aboutissement de plusieurs mois de travail intense. Je voudrais remercier toutes les personnes qui ont participé à cette lourde tâche : élus, agents municipaux, représentants des parents, directrices des écoles, représentants des associations locales dont plus particulièrement Familles Rurales, et des partenaires institutionnels : Conseil général, CAF, MSA. Je salue la motivation de tous, qui pourrait se résumer en toile de fond par un proverbe africain : « Il faut tout un village pour éduquer un enfant ». ■



Budget 2013 : année des grands travaux

Maintien d'un bon niveau d'épargne disponible (écart entre recettes et dépenses de fonctionnement compte tenu des frais financiers et remboursements d'emprunts): 1,2 M€ en 2012. Maintien également d'une saine capacité de désendettement (nombre d'années nécessaires à rembourser l'intégralité de la dette): 3,32 années en 2012. Stabilité aussi de l'évolution de l'encours de la dette autour de la barre des 6 M€. Ces quelques indicateurs soulignent la bonne gestion de la commune.

Cette année encore, et ce depuis 2001, pas question d'augmenter les taux des taxes foncières et d'habitation dûs par les habitants. Ce qui ne signifie pas pour autant que les recettes de fonctionnement générées par les impôts ne seront pas en hausse, en raison essentiellement de l'évolution du nombre d'habitants et donc de logements : « Entre 2011 et 2012, l'augmentation du produit de la taxe sur le foncier bâti est due pour 78 %

à la hausse du nombre de biens imposables et à 22 % à la réévaluation des valeurs locatives », précise Claude Laurent. Les recettes de fonctionnement proviennent aussi pour une bonne part des dotations et participations notamment de l'État, amenées à diminuer dans les années à venir. Les dépenses de fonctionnement comprennent notamment les charges de personnel, en augmentation de 3 % par rapport à 2012. « Nous avons révisé le statut des assistantes maternelles et augmen-

té les services petits enfance, en nombre d'heures et en personnel, afin de mieux répondre aux besoins de la population. »

Au final, les recettes de fonctionnement prévues au budget principal 2013 s'élèvent à 7,3 M€, les dépenses réelles prévues à 5,1 M€. Un écart qui, chaque année, permet de continuer à investir sans s'endetter et sans trop recourir à l'emprunt. Celui-ci sera toutefois nécessaire cette année, vu les gros chantiers en cours ou lancés. ■

Budget annexe Assainissement

Estimé à 3,9 M € – auxquels s'ajoutent chaque année environ 200 000 € de travaux d'entretien –, l'important programme pluriannuel de rénovation et extension du réseau d'assainissement 2011-2020 se poursuit. Montant de l'investissement 2013 : 1,6 M€.

Quatre temps

- L'extension du réseau à Lingeat, Champ Jacquet, La Vigne, s'est achevée en 2012 (1,6 M€).
- Route des Greffets, la rénovation du réseau est en cours (0,4 M€), parallèlement aux travaux d'aménagement de voirie avec création de cheminements piétons et cyclables.
- L'extension du réseau au hameau de Tanvol (1,2 M€) est programmée en 2014-2017.
- Outre ces trois tranches inscrites au Schéma départemental d'assainissement, la commune a prévu aussi d'étendre le réseau au hameau de Marillat (0,8 M€) en 2018-2020. ■

L'agence postale inaugurée

Lundi 29 avril, Bernard Perret, maire et conseiller général, et Franck Pelletier, directeur des ventes du Groupement postal Bresse Revermont, ont inauguré la nouvelle agence postale communale, en présence des conseillers municipaux, de Sylvie Goy-Chavant, sénatrice et de Guy Larmanjat, vice-président du Conseil général et président de la Commission départementale de présence postale territoriale de l'Ain. L'agence qui a ouvert le 4 mars, rue Prosper-Convert, est mutualisée avec le service état civil-population-élection. ■

La future tribune du stade de rugby.



Les vestiaires du football sont en cours d'achèvement.

Évolution de la capacité de désendettement de la commune

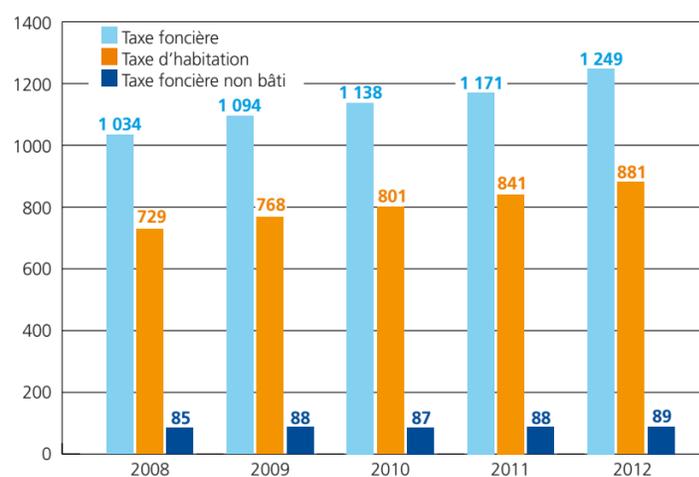


◆ Endettement / Épargne brute



« L'achèvement des trois chantiers phares (Parc des sports, Maison des familles, aménagements route des Greffets) représente 3,3 M€ d'investissement en 2013 », rappelle Claude Laurent, adjoint aux finances.

Budget principal Le produit des impôts en augmentation sans hausse des taux de la fiscalité



Depuis 2008, le produit des taxes sur le foncier bâti et d'habitation a progressé de 20,8 %.



La fin des travaux intérieurs de la Maison des familles.

À la une des investissements 2013

2012 a vu la réalisation d'importants travaux : réhabilitation du gymnase des Carronniers, aménagement des vestiaires du stade de football et rugby, de la nouvelle agence postale et de la mairie annexe, début de construction de la Maison des familles, travaux de sécurisation et aménagements de cheminements piétons et cyclables route des Greffets... Montant total des investissements : 3 129 000 €, dont 638 000 € de travaux de voirie.

Les acquisitions de terrains (635 000 € en 2012) entrent aussi dans le budget investissement.

« Nous en avons réalisé plusieurs en 2012, essentiellement autour du centre-village : avoir la maîtrise foncière permet de préparer l'avenir, de prévoir par exemple des opérations de logement avec des promoteurs publics afin de favoriser la mixité sociale, d'envisager la création ou l'extension d'équipements... »

2013 est aussi une année de forts travaux. Sont notamment inscrits au budget d'investissement :
– les derniers aménagements du parc des sports (1 045 000 €)
– l'aménagement de la Maison des familles (1 675 000 €)

– la sécurisation de l'entrée ouest de la commune et des déplacements doux route des Greffets (583 000 €)
– l'agrandissement de l'école maternelle (383 000 €) permettant d'accueillir une septième classe
– les études et travaux pour la mise aux normes d'accessibilité de bâtiments existants (233 000 €)
– les travaux de voirie (476 000 €)
– les acquisitions foncières (400 000 €)
– l'installation d'une nouvelle signalétique des commerces et bâtiments publics (50 000 €). ■



Permanences de l'Adapa...

Pour les personnes qui souhaitent des informations sur le maintien à domicile et pour apporter des réponses aux questions des personnes âgées ou handicapées, l'Adapa reçoit sans rendez-vous les 2^e et 4^e lundis de 14 h à 16 h dans la salle des Tilleuls, rue Prosper Convert à Viriat. ■
Tél. 04 74 25 30 88

...et de l'ADMR

Depuis mai, pour se rapprocher des Viriatés et pour répondre à leurs besoins, l'ADMR tient une permanence tous les mardis de 9 h à 12 h, sans rendez-vous, à la salle des Tilleuls. ■
Tél. 04 74 51 81 39

Attention aux nuisances sonores

Les travaux de bricolage ou de jardinage effectués à l'aide d'outils motorisés (perceuse, scie, tondeuse à gazon, tronçonneuse...) sont sources de nuisances sonores et réglementés par un arrêté préfectoral. Ils sont autorisés :

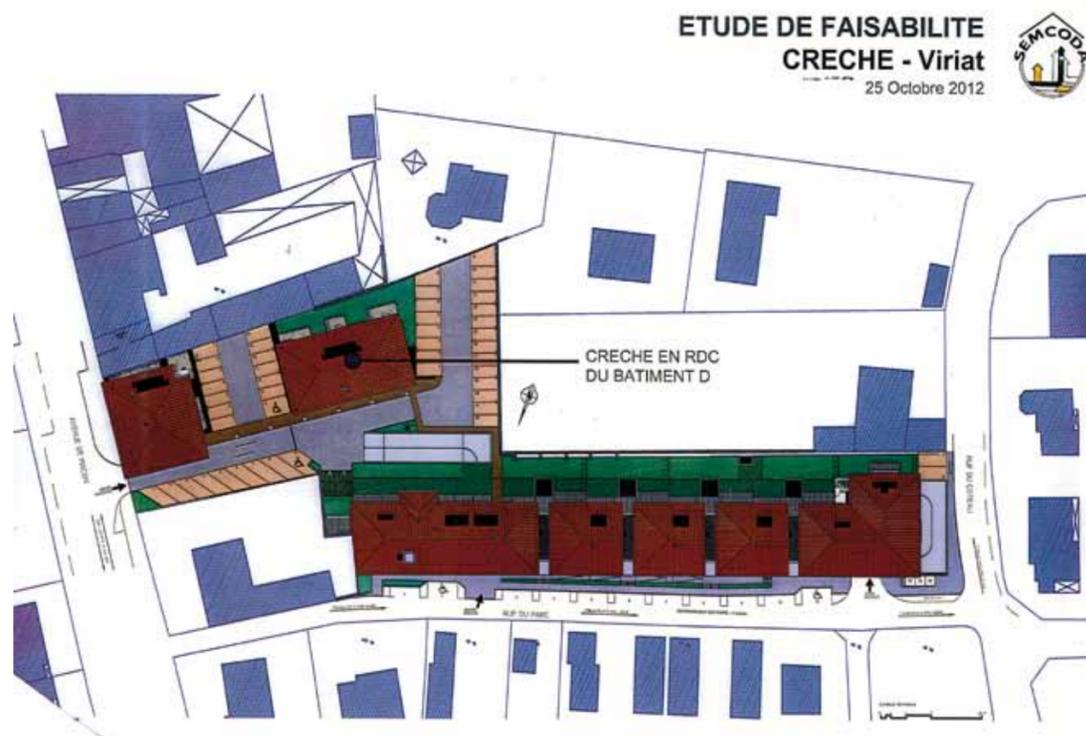
- en semaine de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30,
- le samedi de 9 à 12 h et de 15 h à 19 h,
- le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h. ■

Brûlage des déchets végétaux

Le brûlage des déchets végétaux est interdit du 15 juin au 15 septembre par arrêté préfectoral. La valorisation des déchets végétaux par compostage individuel ou apportés en déchetterie est à privilégier. Tout dépôt sauvage de déchets ou de détritus de quelque nature que ce soit, ainsi que toute décharge brute de déchets ménagers ou de déchets issus des activités artisanales, industrielles ou commerciales, sont interdits. Le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des déchets ménagers et assimilés, des déchets issus des activités artisanales, industrielles ou commerciales, est également interdit. ■

Une **MICROCRÈCHE** en projet

La municipalité a choisi d'investir dans une structure d'accueil petite enfance complémentaire et décentralisée, selon une logique de services à la population.



La nouvelle structure d'accueil petite enfance de Viriat sera construite par la Semcoda en même temps qu'un parc de logements à l'emplacement de Tremplin, avenue de Mâcon. La commune a saisi l'opportunité de cette importante restructuration urbaine pour envisager sous forme de vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) l'acquisition d'un appartement aménagé en lien avec le maître d'œuvre sous forme de microcrèche. « Nous sommes partis de l'Analyse des besoins sociaux (ABS) conduite avec les communes de Péronnas et de Saint-Denis-lès-Bourg. Sur le volet enfance, elle a mis à jour un net besoin en offre de garde supplémentaire », explique Claude Laurent, adjoint aux finances.

La microcrèche de 100 m² offrira 10 places d'accueil dans un quartier situé à 7 km du centre village, limitrophe avec le centre-ville de Bourg-en-Bresse. Pour créer une synergie entre l'ensemble des structures petite enfance de Viriat et garantir une

qualité de l'accueil identique, une salle d'activités de 26 m² mitoyenne à la microcrèche est prévue. « Cette salle affirmera les liens selon une logique de services à la population, précise Claude Laurent. Elle permettra d'organiser des temps d'animation décentralisés et communs entre les quatre services petite enfance – pour la formation par exemple –, des rencontres du Relais assistants maternels... Elle pourra aussi servir au centre communal d'action sociale (CCAS) ou aux réunions de quartier. » Le plan de financement prévoit un budget de 330 000 € HT, dont 84 000 € de participation de la Caisse

d'allocations familiales (Caf) plus un complément, 27 000 € du Conseil général et 210 000 € de la commune. La microcrèche devrait entrer en service fin 2014. Elle fonctionnera comme les autres structures d'accueil petite enfance viriaties et en complémentarité. La gestion administrative sera rattachée au pôle petite enfance de Viriat et la direction sera assurée par la directrice de la crèche familiale, Christelle Convert. « Cette nouvelle structure permettra de fédérer le personnel de la petite enfance de Viriat, voire de créer des passerelles d'emploi. » ■

Zoom sur le personnel

Une fois en service, la microcrèche emploiera 3,6 personnes en équivalent temps plein (ETP). Particularité, les professionnels de la petite enfance seront impliqués sur tous les postes : l'accueil, l'accompagnement des enfants, le ménage, l'entretien et la cuisine, qui sera préparée sur place. Ainsi, en cas d'absence, le fonctionnement et l'accueil des enfants ne seront pas désorganisés. La structure accueillera en priorité les enfants domiciliés à Viriat. Elle sera ouverte du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 18 h 30.

Au programme des **LOISIRS D'ÉTÉ** pour enfants et ados



Le programme du centre de loisirs de l'AFRV est disponible sur le site internet www.famillesrurales.org/viriat

• Pour les 11/15 ans, rendez-vous au VIP ados, à la salle des Baisses. À noter entre autres parmi les activités proposées : kinball, foot savon, atelier photos, stage de

des enfants, tout l'été (sauf du 12 au 16 août). Au programme : des semaines thématiques avec animations (jeux géants, visite chez un apiculteur, fabrication d'objets d'art en matériel recyclé, création d'un spectacle de cabaret, tchouk ball, minigolf, confection de cerfs-volants, modélisme, activités scientifiques autour de l'eau...) et sorties baignade, des camps à Montrevel et – nouveau – trois stages de cinq jours, sportif, art floral ou pêche.

Inscriptions au 04 74 25 16 48. Permanence d'inscriptions pour août sur rendez-vous les 30 et 31 juillet.

• Pour les 4/11 ans, rendez-vous est donné au centre de loisirs de l'association Familles rurales, à la Cité

danse brésilienne, sorties à Carré d'Eau, au Laser Game, journée à la Plaine Tonique, camp pêche à Saint-Rémy, camp à Bouvent sous tente, initiation au graf (avec réalisation « grandeur nature » du logo du VIP ados créé par jeunes de Viriat), soirées speedminton, bowling...

Inscriptions au 04 74 25 30 88 ou 06 24 54 25 81 (service municipal enfance jeunesse).



Des tee-shirts au logo du VIP ados, créé par 16 jeunes de Viriat, seront vendus cet été.

Vers un quartier **INTERGÉNÉRATIONNEL**

La municipalité nourrit un projet social ambitieux : créer un quartier partagé entre les personnes âgées et les jeunes familles. « L'idée est d'apporter des réponses spécifiques à une population vieillissante et fragilisée et de favoriser le lien intergénérationnel en termes d'habitat ouvert aux jeunes couples », précise le maire Bernard Perret. Ce nouveau quartier serait constitué de la Maison de santé, de la Petite unité de vie et d'un nouveau bâtiment de six logements adaptés et regroupés, doté d'une pièce commune meublée et d'un équipement sécurisant et facilitateur.

Ce projet de logements s'adresse aux personnes âgées en perte d'autonomie et se présente comme une solution alternative à l'hébergement collectif. Il pourrait recevoir le label Habitat intégré solidaire regroupé (Haissor) porté par le Conseil général, auquel la commune a postulé. Cet habitat permettra notamment de bénéficier des services d'aide à domicile et de les mettre en commun entre

locataires. « Nous avons travaillé avec l'Adapa, initiateur de la démarche Haissor, Dynacité et un cabinet d'architecte. Sur le plan architectural, le bâtiment s'intégrera au cœur du village et nous voulons favoriser le lien avec des voies douces. » Mais la commune souhaite aller plus loin que le projet Haissor, dont la réponse du jury sera connue en

septembre. Le bâtiment comprendra ainsi trois appartements locatifs en rez-de-chaussée de type T3 et T4 aménagés par les familles. L'étage sera réservé à des jeunes couples dans l'idée de faciliter leur installation dans la vie et qu'ils deviennent des voisins solidaires des personnes âgées. ■



Le futur quartier serait situé près de la Cité des seniors.

Opération tranquillité vacances

Pour lutter contre les cambriolages pendant l'été, les habitants qui partent en vacances, peuvent s'inscrire à l'opération tranquillité vacances (OTV) auprès des services de police. Les voisins qui entendraient des bruits suspects sont invités à prévenir les autorités concernées : Police municipale de Viriat, 359 rue Prosper Convert ; Tél. 04 74 51 81 14, ou Police nationale à Bourg-en-Bresse, Hôtel de police 6, rue des Remparts. Tél. 04 74 47 20 20. ■

Lutter contre l'ambrosie



L'ambrosie s'installe sur les terres dénudées et inoccupées et dans les grandes cultures. Elle sort de terre fin avril et pousse jusqu'en juillet. Les inflorescences qui se forment assez vite viennent à maturité mi-août. En septembre, l'ambrosie atteint son pic pollinique. Transportable sur 100 km, le pollen est particulièrement allergisant. Une lutte avant sa floraison et sur le long terme doit être menée. C'est pourquoi propriétaires, locataires ou gestionnaires doivent entretenir leurs terrains. S'ils ne le font pas, leur responsabilité peut être engagée. Il ne faut pas laisser les terrains nus ou en friche, retourner ou gratter une terre infestée. Les plants d'ambrosie doivent être systématiquement détruits, en priorité avant la floraison qui démarre fin juillet. ■

Pour plus d'information, des brochures sont disponibles au service technique de la mairie. À consulter : www.ambrosie.info



MARCHE gourmande et patrimoine

Dimanche 4 août, la marche gourmande 2013 mettra à l'honneur le patrimoine historique de Viriat. Le nouveau parcours de 15 km permettra aux 500 marcheurs attendus de visiter le parc de trois bâtisses historiques : du château de Fleyriat à celui des Greffets en passant par la maison bourgeoise d'Adler. Le départ de cette troisième édition aura lieu à 10 h au gymnase des Carronniers. Les tartes cuites dans le four à pain de Jean-Pierre Brevet seront à déguster après la visite du château de Fleyriat. Le plat chaud – côtelettes et gratin dauphinois – sera servi après la visite de la maison bourgeoise d'Adler, le fromage après celle du château des Greffets, le tout arrosé des vins de l'Ardèche. Le retour au gymnase



Les organisateurs de l'édition 2013 ont repéré le parcours reliant trois lieux historiques, dont le château des Greffets.

est prévu vers 16 ou 17 h, ou vers 14 h - 15 h pour les marcheurs les plus aguerris. « L'association Prosper Convert travaille sur l'histoire des trois châteaux », précise Christian Chatard, président du Comité des

fêtes. De quoi enrichir le nouveau parcours gourmand... ■

Bulletin d'inscription à retirer au Mag Press de Viriat

Tarifs 2013 : 13 € / adulte, 8 € / enfant

« Dis, RACONTE-moi une histoire »



Les élèves de l'école privée ont réalisé des marionnettes.

Lancé par OVRS*, « Dis, raconte-moi une histoire » est un projet d'échanges culturels franco-roumains visant à faire connaître la culture des deux pays en s'appuyant sur les légendes et traditions locales. Sous l'égide de l'association Viriat-Voinesti, il a été mis en place dans cinq classes des deux écoles de Viriat. 140 élèves

ont participé activement. Le poulet de Bresse a fait le lien entre leurs deux réalisations : une BD bilingue « Moitié de Poulet » et un théâtre de marionnettes « Le mariage d'Amou et du roi Gallus ».

Du 13 au 18 mai, trois représentations du spectacle de marionnettes ont eu lieu à la Cité des enfants, parallèlement à l'exposition de la BD et des travaux des élèves de Voinesti. Ces créations ont ensuite été exposées à Bourg, à la chapelle du lycée Lalande, avec d'autres réalisations d'associations de l'Ain, du 20 mai au 1^{er} juin. Elles seront exposées du 8 au 14 juillet à la salle André Chanel, puis partiellement à la bibliothèque municipale cet été. Une présentation nationale des réalisations des associations franco-roumaines participantes aura lieu en 2014. ■



La BD créée par les élèves de l'école publique.

* Opération Villages Roumains Solidarités, réseau d'associations de villages français partenaires de villages roumains.

Viriat - VOINESTI à l'heure européenne



En 2012, douze jeunes viriatistes sont allés à Voinesti.

Douze jeunes roumains seront accueillis par deux dans des familles de Viriat, du 7 au 14 juillet, dans le cadre d'un Projet Europe jeunesse en action (Peja). « En 2012, douze adolescents de Viriat et trois accompagnateurs avaient effectué un premier voyage à Voinesti. Ils étaient hébergés dans des familles roumaines pour vivre à leur

manière », leur explique Jacqueline Bernard, chargée de la commission Jeunes de l'association Viriat-Voinesti.

Échanges de savoir-faire entre jeunes, ateliers de création manuelle, activités sportives et culturelles en commun émailleront le séjour. Le programme détaillé est présenté lundi 8 juillet à la salle André Channe, avec projection du DVD sur le voyage en Roumanie en 2012. De la visite du marché de Bourg-en-Bresse au spectacle des Temps chauds, en passant par un camp à Simandre avec le Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC), la rencontre promet d'être inoubliable... ■

Voyage convivial à SORBOLO

Du 31 mai au 2 juin, une délégation viriatiste a fait le déplacement à Sorbolo (Italie), dans le cadre du jumelage de Viriat avec la commune. Les Patauges Cuivres, en maîtres de l'animation, étaient du voyage, le maire et des conseillers municipaux, ainsi que des membres du Viriat Tennis club et quatre cyclistes du Viriat Team. Ces derniers ont été accueillis triomphalement à Sorbolo au terme de 700 km parcourus en trois jours par une météo

défavorable. Samedi 1^{er} juin s'est déroulée la journée des associations, avec la remise du diplôme de la citoyenneté aux jeunes italiens devenus majeurs. Dimanche 2 juin avait lieu la Fête de la République italienne. « Nous avons reçu un très bon accueil dans les familles que nous accueillerons à notre tour en 2014 », conclut Philippe Morin, responsable du comité de jumelage créé en 2000. ■



Les cyclistes émérites du Viriat Team ont été honorés à Sorbolo.

Un été animé à la BIBLIOTHÈQUE

De fin avril à fin juin, la bibliothèque invitait à découvrir le « polar à la loupe », avec une exposition et diverses animations organisées avec Altec. Durant les vacances de Pâques, les enfants de 7 ans et plus étaient conviés à une enquête « Suivons les empreintes digitales » et des jeux sur « Enquêtes et détectives ». Un grand jeu « Énigmes et enquêtes » se déroule également depuis le 14 mai avec le VIP Ados. En juin, à la Cité des enfants, l'ate-

lier adultes des P'tits Potins a joué « Le cambrioleur », de Christian Lamblin, devant une centaine de personnes. Cet été, la bibliothèque déroule son « Tapis rouge pour les artistes ». Du 2 juillet au 21 septembre, la nouvelle exposition réunit des créations, artisanales ou artistiques (dessin, peinture, sculpture, broderie...), réalisées par les habitants, enfants et adultes. Chacun pouvait déposer une œuvre, à une condition :

qu'elle soit rouge. À voir jusqu'au 21 septembre. À noter aussi en juillet : un « Rendez-vous contes » le mercredi 10, à 16 h, autour du thème « Même pas peur ». La séance suivante aura lieu le 4 septembre, avec des « Surprises ». ■

Tél. 04 74 25 12 14
www.bm-viriat.fr
Fermeture du 12 au 24 août.

* Centre de culture scientifique, technique et industrielle de l'Ain

Agglo et économie
L'aménagement de la gare de Bourg et du pôle multimodal, la réhabilitation du Parc des Expositions avec la création du hall Ekinox, la renégociation du contrat des transports publics, avec la prise en charge du transport scolaire, la requalification de la Chambière, l'étude de nouvelles zones économiques. Tous ces projets, et bien d'autres encore, qui sont portés par la Communauté d'agglomération ou auxquels elle participe avec d'autres partenaires, partagent des objectifs communs. Ils ont un rôle de soutien économique pour notre bassin de vie. Soit parce qu'ils amènent directement du travail aux sociétés locales, soit parce qu'ils cherchent à faciliter le quotidien des entreprises de notre région, en améliorant les conditions de communication, en offrant des structures adaptées, en offrant un réseau de transport pour leurs employés. Plus encore, un projet d'aménagement d'une zone économique au sud de l'agglomération burgienne est porté par sept communautés de communes. Pour la première fois, plutôt qu'une concurrence malsaine entre elles, c'est une volonté commune qui les anime. C'est à cette échelle qu'il faut voir et dans ce sens qu'il faut agir si l'on veut se donner une chance de traverser la crise et préparer l'avenir.

Elvire Saucourt, Yves Meillon, Patrice Perroud, Alain Rollet.

Brèves...

Les 40 ans du club des aînés

Lors de son repas annuel de fin de saison, le club des aînés a fêté ses 40 ans d'existence. C'est sous le mandat d'André Chanel aidé par son 1^{er} adjoint, Paul Merle, que le club des aînés de Viriat a vu le jour en 1973 sous l'égide du bureau d'aide sociale. Créé à l'origine sous forme de foyer ouvert aux personnes de plus de 65 ans, il se transforme en association indépendante sous l'appellation de « Foyer des anciens ». En 1986, des nouveaux statuts sont adoptés. Il change de nom pour devenir le « Club des retraités ». Paul Merle en a assuré la présidence de 1979 à 1988, Marie-Louise Gerbier de 1998 à 2003, Monique Broyer de 2003 à 2007 à laquelle a succédé Michel Verme. Le club des retraités ne compte pas moins de 230 adhérents à ce jour. En présence de nombreux convives, Riro Perroud, très émue, a reçu des mains du président une médaille en remerciements des 40 ans qu'elle a passés aux services du club. Bernard Perret, maire, l'a remercié associant toutes les personnes qui font vivre le club et contribuent ainsi au tissu associatif de Viriat et aux liens intergénérationnels. La bonne ambiance régnant au club et sa longévité permettent de vérifier un propos de Jacques Salomé, psychologue : « Vieillir ensemble, ce n'est pas ajouter des années à la vie, mais de la vie aux années ». ■

- Samedi 6 juillet
Bal d'été du Club des jeunes
- Vendredi 19 juillet
Don du sang
- Dimanche 4 août
Bal populaire et feu d'artifice
Concours de boules challenge Sottrapp
Marche gourmande du Comité des fêtes
- Samedi 24 août
Fête de la chasse
- Samedi 31 août /
dimanche 1^{er} septembre
Fête de l'andouillette du RCV
- Vendredi 6 septembre
Concours de pétanque du RCV
- Vendredi 6 / samedi 7 septembre
Enduro carpes Champataule
- Samedi 7 septembre
Tournoi de rentrée des jeunes du BCV
Finale du tournoi interne de VTC
Forum des associations
- Dimanche 8 septembre
Tournoi de rentrée des seniors du BCV
- Samedi 14 septembre
Fête de la rentrée et portes ouvertes de l'AFRV
- Samedi 21 septembre
Fête du judo
Sentez-vous sport
Assemblée générale du Comité des fêtes
- Samedi 28 septembre
Soirée cabaret de Viriat Voinesti
- Samedi 5 octobre
Tartes des Donneurs de sang
Moules frites de Détente et loisirs
- Vendredi 11 octobre
Don du sang
- Samedi 12 octobre
Assemblée générale du District de l'Ain
Farfouille aux jouets de l'AFRV
- Dimanche 13 octobre
Repas de l'Association paroissiale
- Samedi 19 octobre
Soirée à thème des Supporters du BVC
et CSV
- Samedi 26 octobre
Soirée de l'Espérance

Les conscrits ont fait leur cinéma



Madame Félix, centenaire, a défilé.



Joie et convivialité ont accompagné le défilé de toutes les classes, des 30 ans aux 90 et 100 ans.

Traditionnellement organisé par la classe des 40 ans, le banquet des conscrits 2013 n'a pas dérogé à la règle. « *Dimanche 14 avril, 330 adultes et 35 enfants de 10 ans étaient réunis pour la fête, confie le président, Vivian Perroux. Nous avons même une centenaire, Mme Félix. Nous avons eu de la chance avec la météo car c'était le premier week-end de beau temps.* » Les réunions

de préparation ont commencé en octobre 2012. Chaque classe s'est déguisée sur le thème du cinéma choisi pour le défilé, qui a conquis petits et grands. Quatre groupes de musique ont accompagné la fête:

l'Espérance de Viriat, les Patauges Cuivres, la Clique à Coco et la Fanfare à la Noix (Grenoble). Le banquet a également été animé, jusque tard dans la nuit... ■

Marathon relais des entreprises



Au top départ du marathon.

Malgré la pluie qui a joué les trouble-fête, la course annuelle organisée par l'association Viriat Marathon et 120 bénévoles a remporté un vif succès. Samedi 8 juin, pas moins de 227 équipes de 6 coureurs se sont mesurées sur le parcours mis en place avec le soutien de la commune au parc des sports des Baisses. « Le

marathon relais est ouvert à tout niveau. 6 km sont à parcourir seul, mais le sixième tour est couru par toute l'équipe en même temps, rappelle Stéphane Michel, co-président de Viriat Marathon. C'est l'équipe des Run Alpes qui a gagné au terme des 42 km courus. » ■

Téléthon 2013



Des animations seront organisées dans le cadre du Téléthon à Viriat, à l'initiative des jeunes du conseil municipal enfants. Réservez votre samedi 7 décembre après-midi! ■

Des plantations et des projets

• 13 000 plants au total ont été plantés par le comité du fleurissement au printemps. « *Les gros pots au cœur du village ont été déplacés dans la rue des Anciens Combattants. Ils sont remplacés par des suspensions florales. Et les trois massifs devant les commerces au-dessous de l'Illocœur sont fleuris,* précise Paul Charnay, président du comité de Viriat. *Par ailleurs, nous avons commencé à travailler sur les Floralies 2013, car la commune va y participer. Nous disposerons d'un stand personnalisé sur le thème de l'eau, très présente sur Viriat.* »

• Le comité de fleurissement organise des visites guidées: Comment

fleurir? « *Choisir les plants, les variétés, les couleurs, les traitements adaptés à l'environnement... Tout un ensemble a été sélectionné chez un spécialiste de la commune.* » Informations et conseils seront donnés les 18 et 25 juillet et 6 août. Rendez-vous à 17h30 devant la mairie. Inscriptions au Service technique municipal, 04 74 25 18 65 jusqu'au 12/07. Groupe limité à 20 personnes.

• L'école Saint-Joseph, toujours fleurie, a été honorée. Le 7 juin, lors

de la remise des prix, le comité du fleurissement a offert des outils de jardinage aux enfants. ■



Les élèves et leurs professeurs ont à nouveau fleuri l'école Saint-Joseph.

Vivre à Viriat

Bulletin municipal de la commune de Viriat - Directeur de la publication: Jean-Paul Boucher. Rédaction et secrétariat de rédaction, réalisation, création et impression: Chorégraphic - 49, bd de Brou - 01000 BOURG-EN-BRESSE - Tél. 04 74 24 69 13. Crédit photos: Mairie, associations.

